

Les engrais organiques et organo- minéraux

Le terroir en héritage



unifa

Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes



À propos de l'UNIFA

Parmi les 36 entreprises que représentent l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA), 7 entreprises de la nutrition des plantes produisent et mettent en marché des engrais organiques et organo-minéraux. Ces entreprises contribuent à l'économie circulaire, en réemployant les sous-produits industriels et organiques pour produire des fertilisants.

Soucieuses des préoccupations sociétales, les entreprises productrices de fertilisants organiques et organo-minéraux sont engagées dans un défi primordial : répondre aux besoins d'une alimentation suffisante et saine, dans un objectif plus global de souveraineté alimentaire de la France et dans un souci de protection de l'environnement et du climat.

Elles sont attachées aux sols, aux cultures et à l'histoire de nos terroirs, et ont fait le choix de travailler avec l'ensemble des métiers de la fertilisation pour permettre de répondre de manière diversifiée et complémentaire à l'ensemble des besoins des plantes et des sols.



Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes

CHIFFRES CLÉS

SECTION ENGRAIS ORGANIQUES ET
ORGANO-MINÉRAUX REPRÉSENTENT
(chiffres 2020)



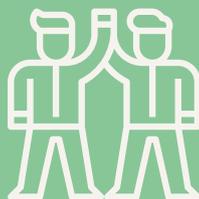
7

entreprises
de plus de
21 salariés



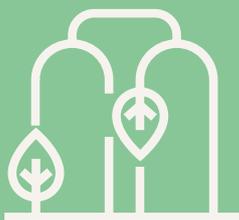
1.3

**millions de tonnes
d'engrais organiques**
produites par an
en France



1176

emplois directs
en France



16

**unités de
production**
réparties en France



11

millions d'euros
investis dans
la R&D

DES ENTREPRISES RESPONSABLES ENGAGÉES AU CŒUR DES TERRITOIRES

* Des matières premières sourcées localement

Les engrais organiques et organo-minéraux, ainsi que les amendements organiques, sont fabriqués à partir de trois types de matières premières d'origine animale ou végétale, sourcés depuis des sites d'approvisionnement à proximité :

- **Les effluents d'élevage :** fumiers (ovins, bovins, caprins, équins, volailles).
- **Les co-produits des industries agricoles et alimentaires** (pulpes de fruits, marc de café, tourteaux végétaux, etc.).
- **Les co-produits animaux riches en protéines** (farines de viande et d'os, farines de sang, plumes et duvets, onglons et cornes, peaux ...).

S'agissant des engrais organo-minéraux, des matières premières minérales, d'origine naturelle issues de la roche ou d'un processus chimique, sont également utilisées.

Toutes ces matières premières, riches en azote, phosphore, potassium et en carbone, sont importantes pour la croissance de la plante et pour la vie du sol.

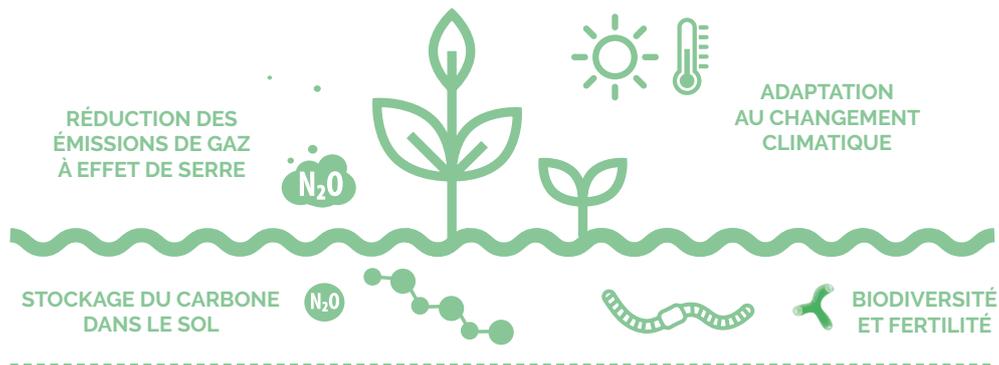
LE SAVIEZ-VOUS ?

Les engrais organiques et organo-minéraux sont historiquement destinés aux cultures spécialisées (vigne - arboriculture - maraîchage). Ces engrais permettent d'apporter de l'azote aux cultures issues de l'agriculture biologique.



Des acteurs clés de la vitalité des sols

Grâce à leur apport en carbone, les engrais organiques et organo-minéraux jouent également un rôle clé dans la biodiversité et la vitalité des sols, en créant un environnement favorable au développement des bactéries, des champignons et de la faune du sol (vers de terre, etc.). Préserver le patrimoine du sol pour les générations futures fait intrinsèquement partie du rôle de la fertilisation organique.



Un lien indéfectible avec le terroir et les agriculteurs

Traditionnellement, les entreprises productrices d'engrais et amendements organiques sont ancrées dans leurs territoires. Avec plus de 20 ans d'ancienneté, elles fidélisent plusieurs générations d'agriculteurs-éleveurs-partenaires, pour lesquels elles assurent notamment un service de collecte unique et de valorisation des matières collectées. Un lien de confiance et de proximité est souvent établi entre les producteurs d'engrais et l'agriculteur.

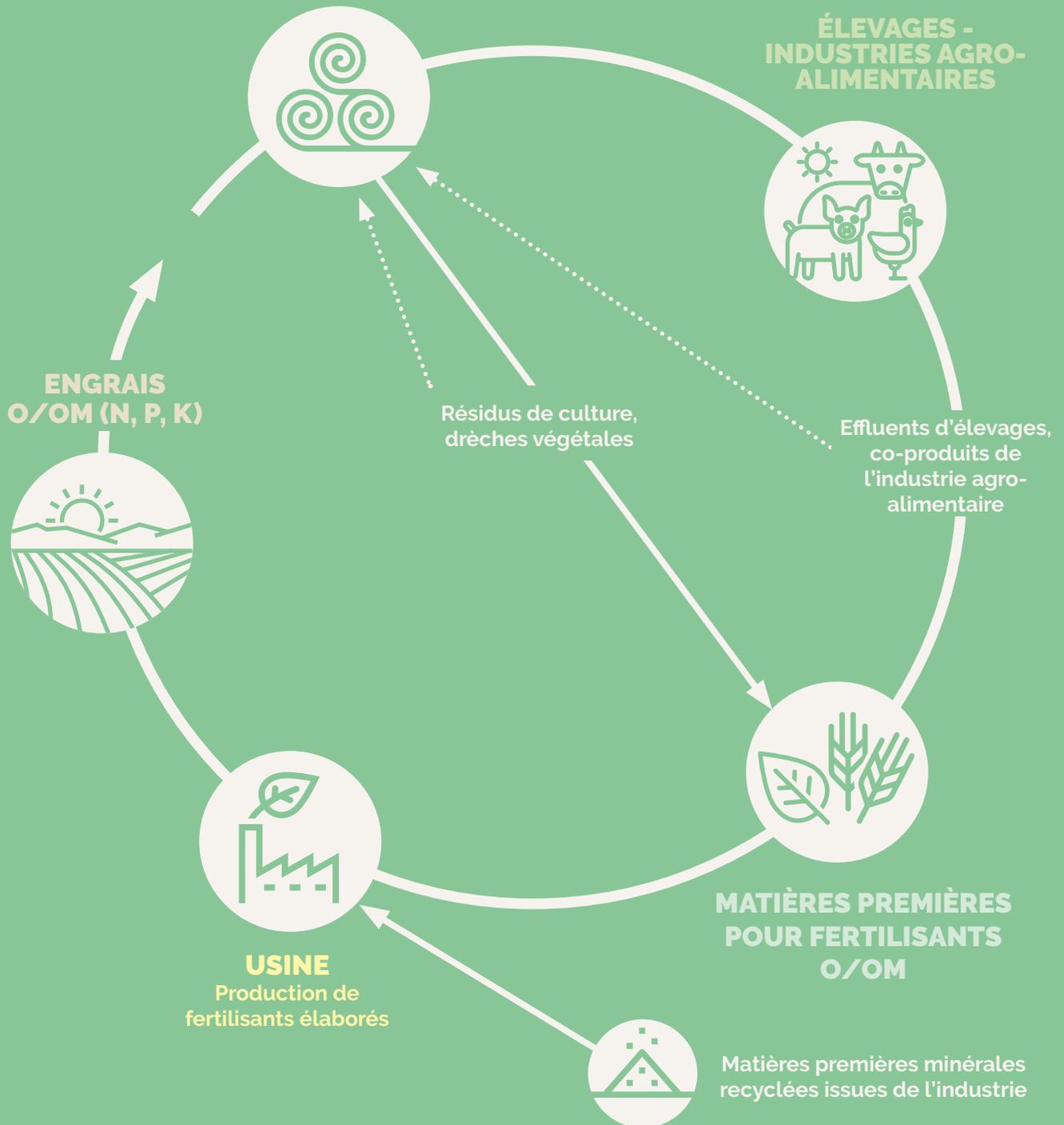
Souvent produits et utilisés localement, ces engrais et amendements préservent en aval le revenu des agriculteurs, en améliorant la productivité agricole des sols. Ces entreprises proposent ainsi des solutions durables, un choix naturel pour la planète qui contribuent à l'autonomie alimentaire de la France et au tissu économique rural.



Le cycle unique et vertueux de la production d'engrais organiques élaborés

VIGNE - ARBORICULTURE
- MARAÎCHAGE - GRANDES
CULTURES - ESPACES VERTS

ÉLEVAGES -
INDUSTRIES AGRO-
ALIMENTAIRES







Un maillon essentiel de la circularité des produits

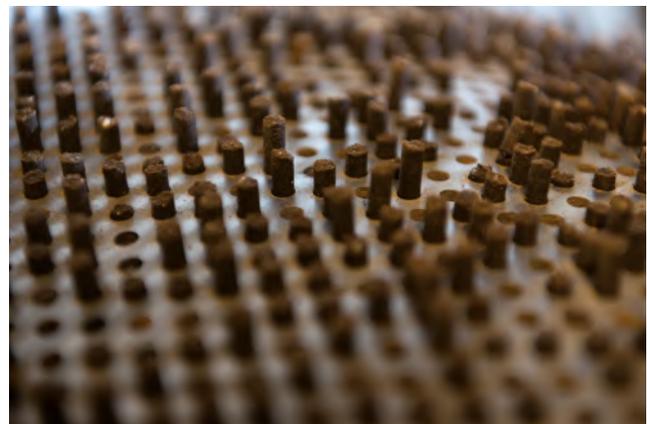
Soucieuses de produire durablement, les entreprises collectent des matières premières directement chez l'agriculteur ou réceptionnent des matières premières chez un fournisseur implanté localement, favorisant la circularité des produits et l'écologie industrielle (approvisionnement durable, utilisation de co-produits).

Elles ont également au cœur de leurs préoccupations l'efficacité énergétique et la traçabilité lors des différentes étapes de traitement du produit (stockage, maturation des matières premières organiques par compostage, chauffage, mélange des matières premières selon une formule précise, mise en bouchons, conditionnement, stockage avant transport).

Des atouts indéniables pour préserver l'environnement

Les producteurs de fertilisants organiques et organo-minéraux contribuent au développement de l'Agriculture Biologique en France. En effet, la majeure partie des engrais et amendements organiques des adhérents est utilisable en agriculture biologique. 85% des fertilisants organiques et organo-minéraux utilisables en agriculture biologique sont des engrais et amendements organiques et les 15% restant sont des engrais organo-minéraux¹.

Ces entreprises concourent ainsi aux objectifs de la stratégie européenne Farm to Fork, de préservation de l'environnement. Ces entreprises auront un rôle clé à jouer, alors même que la Commission Europe souhaite augmenter les surfaces agricoles utiles dédiées à l'agriculture biologique à 25% d'ici à 2030.



¹ Chiffres adhérents section FOMO - UNIFA 2021



Une industrie impliquée dans le recyclage de ses emballages

Les entreprises productrices d'engrais organiques livrent majoritairement leurs clients agriculteurs en big-bags et en sacs.

Adhérentes de la Société de Valorisation des Emballages des Eco-Actions des engrais et d'Amendements (SOVEEA), en partenariat avec ADIVALOR, elles participent activement, aux côtés des distributeurs, à la collecte et au recyclage de leurs emballages vides mis sur le marché.

Actuellement, le taux de collecte de SOVEEA avoisine les 93% et le taux de recyclage, les 95%, avec l'objectif d'ici 2023 de tendre vers 100% pour les deux taux.



**Les entreprises productrices
engrais organiques et organo-minéraux élaborés**





Le Diamant A
92909 Paris La Défense cedex
Tél. : 01 46 53 10 30

www.unifa.fr

Twitter : [@UnifaAgri](https://twitter.com/UnifaAgri)